

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS

Conception et création en design et métiers d'art

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.

Matériels autorisés

15 feuilles de papier dessin 160 g, format A4

15 feuilles de papier layout, format A4

1 copie double d'examen

Seuls les supports fournis sont autorisés.

La documentation du sujet ne peut être ni découpée, ni collée.

Les supports peuvent être assemblés entre eux mais dans ce cas ils doivent obligatoirement être repliés au format A4.

L'ensemble de la production sera inséré dans la copie d'examen pour la restitution finale.

Le matériel graphique (noir-blanc/couleur) personnel au candidat est autorisé à l'exception des techniques à séchage lent.

EN MOUVEMENT !

DEMANDE

En vous aidant des ressources proposées et de vos propres connaissances, vous devez déployer une exploration créative personnelle à partir de la question suivante :

Comment encourager l'activité physique et sportive dans l'espace urbain ?

Votre exploration s'appuie sur une ou plusieurs incitations créatives parmi celles proposées.

Vos réponses sont inscrites dans les domaines du design et des métiers d'art.

Vous communiquez vos intentions sous forme graphique annotée.

INCITATIONS CRÉATIVES

- Déployer des parcours et des espaces sportifs dans l'espace urbain
- Adapter l'espace urbain à des activités physiques
- Inciter à la pratique sportive par le jeu dans l'espace urbain existant
- Faciliter le passage de l'activité professionnelle à la pratique sportive
- Améliorer la cohabitation entre les sportifs et les autres usagers de l'espace urbain

MODALITÉS

Les supports de travail fournis peuvent être utilisés librement (découpage, collage, etc.).

Il est interdit de découper et de coller la documentation du sujet.

Vous pouvez assembler les supports entre eux, mais ils doivent être obligatoirement repliés au format A4 et glissés dans la copie double d'examen pour la restitution finale.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Cohérence de la démarche fondée sur les enjeux repérés et questionnés
- Foisonnement et qualité de l'exploration créative
- Mobilisation adaptée des connaissances techniques et culturelles au service de la démarche
- Efficience des modes de représentation et d'expression

Document 1 :

« Les modes de vie contemporains renforcent l'inactivité physique et la sédentarité avec des conséquences graves sur la santé.

En France, 40% des adultes ont un niveau de sédentarité élevé (Santé Publique France). Le constat est particulièrement alarmant pour les jeunes générations : seulement 30% des enfants de moins de 18 ans atteignent les recommandations d'activité physique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La sédentarité est devenue un véritable problème de santé publique. En plus d'accroître les situations d'obésité, elle augmente le risque de maladies chroniques dont les cancers.

Face à ce constat il est nécessaire de redonner à l'activité physique sa place dans notre quotidien. L'OMS recommande à ce titre la pratique de trente minutes d'activité physique par jour pour les adultes et une heure pour les enfants. »

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et Paris 2024, Guide du design actif, p. 14, 2021.

Document 2 :

Exemples d'activités physiques et sportives informelles* dans l'espace urbain.

* Ce qui n'est pas organisé de manière officielle. Dictionnaire Le Robert.



Document 3 :

Exemples de partage de l'espace urbain.



Sources :

Document 2 :

Exemples d'activités physiques et sportives informelles* dans l'espace urbain.

- 1. et 3. sur <https://www.pexels.com>
- 5. par Craig Adderley sur <https://www.pexels.com>
- 6. par Daryl Wilkerson junior sur <https://www.pexels.com>
- 2. et 4. Images générées par l'intelligence artificielle : <https://www.adobe.com>

Document 3 :

Exemples d'espaces urbains.

- 1. 2. et 3. sur <https://www.pexels.com>
- 4. sur <https://unsplash.com>